

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎:03.27.53.75.32

Réf. : CL/JR/IT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 15 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le VINGT-DEUX JUIN à 18 h

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Et

hors de la présence de Monsieur le Maire pour les questions n° 11 / 12 / 15 / 16 / 17 présidées par Monsieur Jean-Pierre COULON Premier Adjoint

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Nicolas LEBLANC (à Jean-Pierre COULON pour les questions n° 1 à 7 et n° 10)

Christian DEMUYNCK (à Corinne DEROO) - Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Guy CAMBRELENG (à Marie-Christine MORETTI) - Sophie CORDIER (à Marc DANNEELS)

Louis-Armand DE BEJARRY (à Maryse GABET) - Maryse GABET (à Louis-Armand DE BEJARRY)

Les pouvoirs de : Louis-Armand DE BEJARRY et de Maryse GABET ne peuvent être pris en compte

EXCUSES :

ABSENT(S) :

Louis-Armand DE BEJARRY

Maryse GABET

Michèle GRAS (absente pour les questions n° 1 à 7)

Sylvie ZATAR (absente pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n°15)

Christine SAVAUX (absente pour la question n° 23)

Jean-Yves HERBEUVAL (absent pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 24)

Christophe DI POMPEO (absent pour la question n° 27)

Naëlle TAJDIRT (absente pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 36)

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 23 : Maubeuge Mons 2015 (Autorisation de programme et des crédits de paiement n°45) - Réhabilitation de la Salle Sthrau - Plan de financement prévisionnel et demande de subventions.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1111-10, L.2331-4 et L.2331-6.

Vu la délibération n°125 en date du 03 septembre 2014,

Vu la délibération n°142 en date du 08 octobre 2014,

Considérant que, par les délibérations susvisées, l'Assemblée délibérante avait approuvé la modification du plan de financement de la rénovation de la salle STHRAU, afin que différentes manifestations culturelles et festives soient réalisées dans le cadre de Maubeuge Mons 2015.

Que les travaux prévus consistent à rénover complètement ce bâtiment du 17^{ème} siècle.

Que le coût global de ce projet est estimé à 4 829 361,00 Euros HT.

Que suite à des nouvelles démarches auprès des services de l'Etat et du Conseil Régional, le nouveau plan de financement s'équilibre provisoirement comme suit :

Dépenses	€ HT	Recettes	%	€ HT
Cout des travaux	4 255 071,00 €	Union européenne(FEDER)	49,29%	2 380 553,00 €
Maitrise d'œuvre	534 290,00 €	FNADT	20,71%	1 000 000,00 €
Equipement	40 000,00 €	Ville	30,00%	1 448 808,00 €
Total	4 829 361,00 €	Total		4 829 361,00 €

Par ces motifs, il est proposé au Conseil municipal:

- D'autoriser le Maire ou son délégataire à engager cette opération,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- D'autoriser le Maire ou son délégataire à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

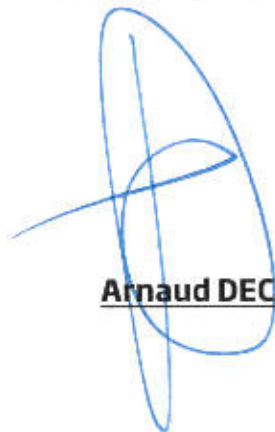
- **Autorise** le Maire ou son délégataire à engager l'opération Maubeuge Mons 2015 (Autorisation de programme et des crédits de paiement n°45) - Réhabilitation de la Salle Sthrau - Plan de financement prévisionnel et demande de subventions.
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel,
- **Autorise** le Maire ou son délégataire à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ : 03.27.53.75.15
Réf. : VSF / CL / JR / IT

17 OCT. 2014
ARRIVEE

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3 ^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : premier octobre

L'an deux mille quatorze

Le huit octobre à dix-sept heures,

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES GONCALVES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - E.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - E.SAVAUZ - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : M. GAMRA (à MC MORETTI) - N. TAJDIRT (à J.P. COULON) - J-Y HERBEUVAL (à MP ROPITAL) - R. PAUVROS (N MONTFORT) - C. SAVAUX (X DUBOIS)

EXCUSES : C DEMOUSTIER - A PIEGAY

A partir de la question n° 1 : JY HERBEUVAL - R PAUVROS

ABSENTS : D DEJARDIN

A partir de la question n° 1 : MP ROPITAL - C DI POMPEO - S ZATAR - N MONTFORT

Secrétaire de séance : X DUBOIS

OBJET N° 8 : Maubeuge Mons 2015 - Réhabilitation de la Salle Sthrau - Plan de financement prévisionnel et demande de subventions.

Par délibération n°125 du 03 septembre 2014, l'assemblée délibérante avait approuvé la modification du plan de financement de la rénovation de la salle STHRAU, afin que différentes manifestations culturelles et festives soient réalisées dans le cadre de Maubeuge Mons 2015.

Les travaux prévus consistent à rénover complètement ce bâtiment du 17^{ème} siècle. Le coût global de ce projet est estimé à 4 764 500,00 Euros HT.

Suite à des nouvelles démarches auprès des services de l'Etat et du Conseil Général, le nouveau plan de financement s'équilibre provisoirement comme suit :

Dépenses	€ HT	Recettes	%	€ HT
Coût des travaux	4 133 000,00	Conseil Général	50	2 400 000,00
Maitrise d'œuvre	535 000,00	FNADT	20	981 000,00
Missions	95 000,00	Ville	30	1 383 500,00
Insertions	1 500,00			
Total	4 764 500,00	Total		4 764 500,00

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- Approuver le plan de financement prévisionnel,
- Autoriser le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions
- Engager sur le budget communal, la part restant à la charge de la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité

- **Autorise** le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel,
- **Autorise** le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal, la part restant à la charge de la Ville

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

VILLE DE MAUBEUGE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Affaires Juridiques Et Gestion des Assemblées
Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX
 ☎ : 03.27.53.75.32
 Réf. : **VSF / JR / IT**



Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3 ^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 27 août 2014

L'an deux mille quatorze

Le trois septembre à dix-sept heures

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - B.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : Yves ZUMSTEIN (pouvoir à Monsieur le Maire)

EXCUSES : Denis DEJARDIN

ABSENTS : Rémi PAUVROS (à compter de la question n° 12)

Secrétaire de séance : Naëlie TAJDIRT

OBJET N° 13 : Demande de subvention dans le cadre DDU (dotation de développement urbain) pour la réhabilitation de la Salle Sthrau - Modification du plan de financement prévu initialement (délibération n° 47 du 27 mai 2014)

Par délibération n°133 du 21 décembre 2012, l'Assemblée délibérante avait approuvé la rénovation de différents bâtiments, notamment celle de la salle STHRAU, afin

que différentes manifestations culturelles et festives soient réalisées dans le cadre de Maubeuge Mons 2015.

Par délibération n° 47 du 27 mai 2014, l'Assemblée avait également approuvé le plan de financement (dont copie ci-jointe), pour des travaux consistant à la réhabilitation de la Saie Sthrau. Toutefois, suite à une rencontre avec les différents financeurs sollicités, le plan de financement est remis en cause. Il est donc décidé de présenter ce projet à la Préfecture dans le cadre DDU.

Les travaux prévus consistent à rénover complètement ce bâtiment du 17^{ème} siècle et de permettre l'organisation de manifestations culturelles, pédagogiques et festives tout au long de l'année.

Afin de mener à bien ce projet, dont le coût global est estimé à 4 764 500,00 € HT, un nouveau plan de financement sollicitant la participation DDU s'établit comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	%	€ HT
Coût travaux	4 133 000,00	Conseil Général	50	2 382 250,00
Maîtrise d'œuvre	535 000,00	DDU	30	1 429 350,00
Missions	95 000,00	Ville	20	952 900,00
Insertions	1 500,00			
TOTAL	4 764 500,00	TOTAL		4 764 500,00

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- Approuver le plan de financement prévisionnel,
- Autoriser le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Autorise** le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel,
- **Autorise** le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,



✚ Arnaud DECAGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

☎ : 03.27.53.75.32

Réf. : VSF / JR / IT

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux : <u>S. FROUIN</u>
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3 ^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 20 MAI 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt-sept mai à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C-DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : F LEFEBVRE (pouvoir à C DEROO) - JY HERBEUVAL (pouvoir à S ZATAR) - R PAUVROS (pouvoir à N MONTFORT) - C DI POMPEO (pouvoir à MP ROPITAL)

EXCUSES :ABSENTS :

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 14 : Maubeuge Mons 2015 - Réhabilitation de la Salle Schrau - Plan de financement prévisionnel et demandes de subventions



Approuve la rénovation de différents bâtiments, notamment celle de la Salle ST HRAU, afin que différentes manifestations culturelles et festives soient réalisées dans le cadre de Maubeuge Mons 2015.

Les travaux prévus consistent à rénover complètement ce bâtiment du 17^{ème} siècle.

Le coût global de ce projet est estimé à 4 764 500,00 Euros HT et son plan de financement s'équilibre provisoirement comme suit :

Dépenses	€ HT	Recettes	%	€ HT
Coût des travaux	4 133 000,00	Conseil Général	70,00	3 335 150,00
Maîtrise d'Œuvre	535 000,00	Ville	30,00	1 429 350,00
Missions	95 000,00			
Insertions	1 500,00			
TOTAL	4 764 500,00	TOTAL		4 764 500,00

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- Approuver le plan de financement prévisionnel,
- Autoriser le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,



- **Autorise** le Maire ou son représentant à engager l'opération reprise ci-dessus,
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel,
- **Autorise** le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DIECAGNY

